

# L'activité des organismes de formation en Normandie

Directe de Normandie

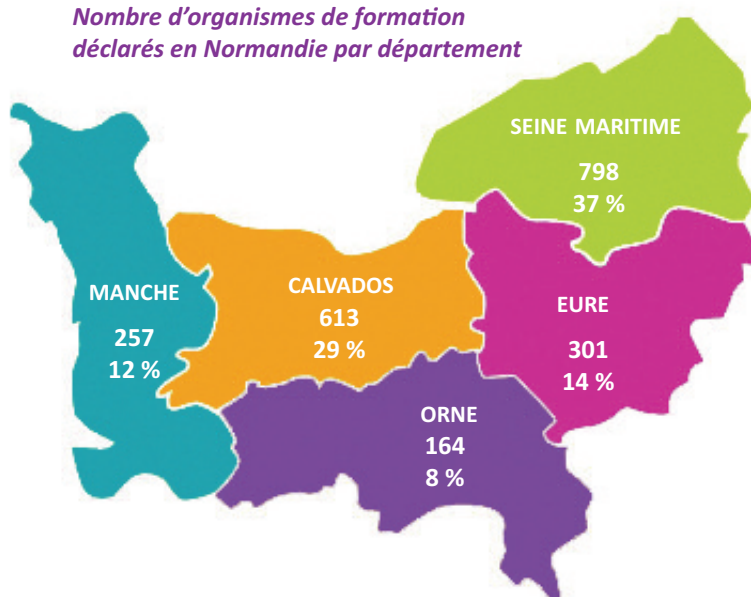


Etude réalisée à la demande  
de la Directe de Normandie

2016

2 133 organismes de formation sont référencés en Normandie au 31 décembre 2016. La formation professionnelle constitue un véritable secteur économique générant plus de 378 millions d'euros en 2016 en Normandie. 706 751 stagiaires ont été formés dont 99 186 demandeurs d'emploi (14 %) pour un nombre de 30 744 246 heures stagiaires. La durée moyenne des formations est de 43,5 heures (115,1 heures pour les demandeurs d'emploi).

Nombre d'organismes de formation  
déclarés en Normandie par département



Source : Directe - MDEFP\*  
\*Mes Démarches Emploi et Formation Professionnelle

Les départements du Calvados et de la Seine-Maritime représentent les 2/3 des organismes de formation de Normandie.

## Méthodologie :

Les tableaux présentés ici et les analyses qui en découlent sont basés sur des données déclaratives des organismes de formation (OF) déclarés en Normandie mises à disposition par la DGEFP.

Il faut par ailleurs tenir compte de modifications significatives quant à l'origine des chiffres communiqués. D'une part, l'outil statistique a été remplacé au dernier trimestre 2016, impliquant des différences de disponibilité de certaines données. D'autre part, courant 2016, certaines structures ont fusionné (par exemple les CCI) et/ou pour certains, changé de région au niveau de leur déclaration d'activité (par exemple l'Afpa), modifiant considérablement les chiffres précédemment relevés à l'échelle de la Normandie.

Les éléments présentés sont issus des bilans pédagogiques et financiers (BPF) établis par les dispensateurs de formation déclarés en Normandie auprès du préfet de Région (service régional de contrôle de la Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi). Les organismes n'ayant pas respecté leur obligation de déposer le BPF ne sont pas comptabilisés dans cette étude, et sont devenus caducs (numéros d'enregistrement annulés).

Précision : pour l'ensemble des tableaux et graphiques décomptant le nombre d'organismes, ceux ayant déclaré un chiffre d'affaire nul ou n'en ayant pas déclaré ne sont pas comptabilisés dans les totaux.

## → NOMBRE D'ORGANISMES DE FORMATION DÉCLARÉS EN NORMANDIE

Les organismes de formation privés (sociétés à caractère commercial, intervenants individuels et associations loi 1901) représentent 96 % du nombre total des organismes en 2016.

Les formateurs individuels représentent un peu plus d'un quart des organismes de formation normands.

### Les organismes de formation par typologie

	Nb	Part
<b>Organismes privés</b>	2046	95,9 %*
<i>dont à but lucratif</i>	1019	47,8 %
<i>dont à but non lucratif</i>	483	22,6 %
<i>dont formateurs individuels</i>	544	25,5 %
<b>Organismes publics</b>	71	3,3 %
<b>Organismes parapublics</b>	16	0,8 %
<b>Ensemble</b>	<b>2133</b>	<b>100 %</b>

Source : Direccte - MDEFP

\* 95,9 % des organismes de formation sont de statut privé en 2016

## → CHIFFRE D'AFFAIRES DES ORGANISMES DE FORMATION

### Produits réalisés au titre de la formation professionnelle continue

	CA (en euros)	Part
<b>Organismes privés</b>	290 692 476	76,9 %
<i>dont à but lucratif</i>	137 501 802	36,4 %
<i>dont à but non lucratif</i>	140 443 318	37,2 %
<i>dont formateurs individuels</i>	12 747 356	3,4 %
<b>Organismes publics</b>	70 296 776	18,6 %
<b>Organismes parapublics</b>	17 045 056	4,5 %
<b>Ensemble</b>	<b>378 034 308</b>	<b>100 %</b>

Source : Direccte - MDEFP

### Nombre d'organismes répartis par tranches de produits

	Nb	Part
Moins de 15 000 €	1 015	47,6 %
15 000 € à 75 000 €	584	27,4 %
75 000 € à 150 000 €	201	9,4 %
150 000 € à 450 000 €	167	7,8 %
450 000 € et plus	166	7,8 %
<b>Ensemble</b>	<b>2 133</b>	<b>100 %</b>

Source : Direccte - MDEFP

Les organismes de formation privés sont largement majoritaires, représentant 77 % du marché en 2016.

Près de la moitié des organismes ont un chiffre d'affaires inférieur à 15 000 euros en 2016 (47,6 %).

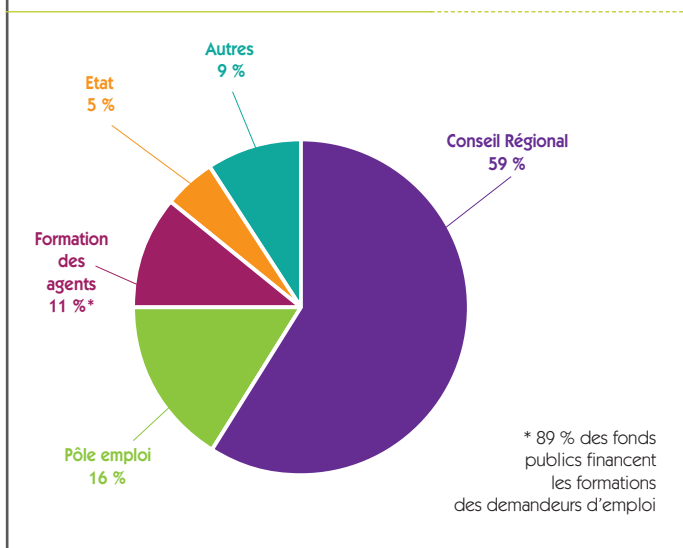
## FINANCEMENT DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE

### Produits (fonds) réalisés au titre de la formation professionnelle continue et leurs origines

	CA (en euros)	Part
Produits provenant des entreprises	99 651 843	26,4 %
Produits provenant des Opca	<b>95 651 319</b>	25,3 %
Produits provenant des fonds d'assurance formation	<b>4 835 343</b>	1,3 %
Produits provenant des pouvoirs publics	<b>115 812 902</b>	30,6 %
Produits provenant des particuliers	21 836 495	5,8 %
Produits provenant de contrats conclus avec d'autres OF	22 788 744	6,0 %
Autres produits	17 457 662	4,6 %
<b>Ensemble</b>	<b>378 034 308</b>	<b>100 %</b>

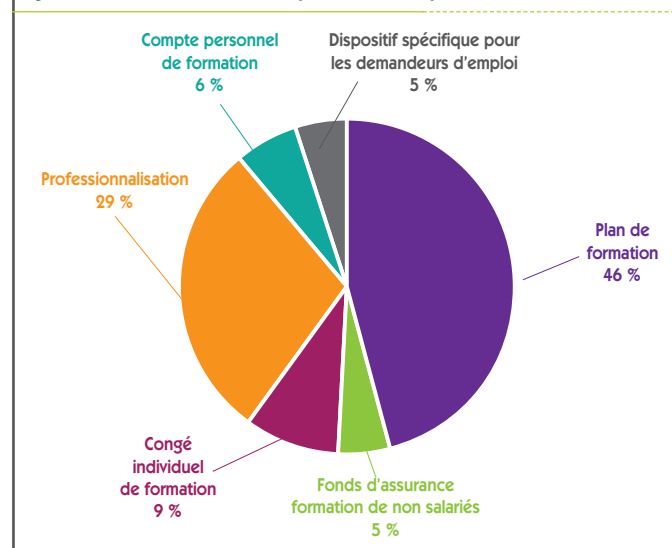
Source : Direccte - MDEFP

### Produits (fonds) en provenance des pouvoirs publics : 115 812 902 € en 2016



Source : Direccte - MDEFP

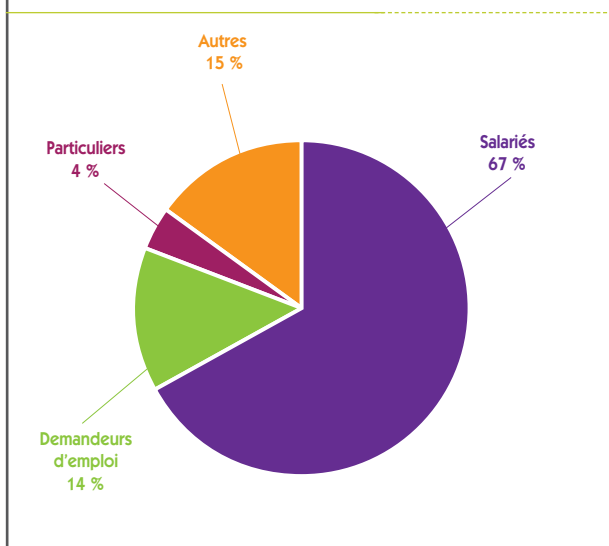
### Produits (fonds) en provenance des Opca (95 651 319 €) et des fonds d'assurance formation non-salariés (4 835 343 €) en 2016



Source : Direccte - MDEFP

## L'ACTIVITÉ DES ORGANISMES DE FORMATION

### Les stagiaires de la formation professionnelle continue



Source : Direccte - MDEFP

La Normandie comptait 706 751 stagiaires en 2016.

Les stagiaires sont majoritairement des salariés (67 %).

Les organismes de formation privés représentent 96 % des organismes et accueillent 88 % des stagiaires de la formation continue.

### Nombre de stagiaires accueillis

	Stagiaires	Part
<b>Organismes privés</b>	622 947	88,1 %*
dont à but lucratif	320 921	45,4 %
dont à but non lucratif	241 505	34,2 %
dont formateurs individuels	60 521	8,6 %
<b>Organismes publics</b>	61 343	8,7 %
<b>Organismes parapublics</b>	22 461	3,2 %
<b>Ensemble</b>	<b>706 751</b>	<b>100 %</b>

Source : Direccte - MDEFP

*Nombre d'heures stagiaires  
par catégorie d'organismes*

	Nb d'heures
<b>Organismes privés</b>	21 371 086
<b>Organismes publics</b>	8 175 054
<b>Organismes parapublics</b>	1 198 106
<b>Ensemble</b>	<b>30 744 246</b>

Source : Direccte - MDEFP

Le nombre d'heures stagiaires des organismes privés représente 70 % de l'ensemble des heures stagiaires en 2016.

*Répartition du nombre  
d'heures stagiaires  
par typologie des stagiaires*

	Nb d'heures
Salariés	13 828 882
Demandeurs d'emploi	11 420 623
Particuliers	2 992 718
Autres	2 502 023
<b>Ensemble</b>	<b>30 744 246</b>

Source : Direccte - MDEFP

Les salariés et les demandeurs d'emploi bénéficient de la majeure partie des heures de formation (représentant chacun respectivement 45 % et 37 % en 2016).

*Nombre d'heures stagiaires  
selon la catégorie d'organismes  
et la typologie des stagiaires*

	Salariés	Demandeurs d'emploi	Particuliers	Autres	Total
<b>Organismes privés</b>	77,2 %	60,4 %	61,0 %	79,0 %	69,5 %
<i>dont à but lucratif</i>	38,6 %	11,9 %	27,0 %	34,7 %	27,3 %
<i>dont à but non lucratif</i>	33,1 %	47,7 %	30,6 %	35,3 %	38,4 %
<i>dont formateurs individuels</i>	5,5 %	0,7 %	3,4 %	9,0 %	3,8 %
<b>Organismes publics</b>	18,3 %	35,9 %	36,5 %	18,0 %	26,6 %
<b>Organismes parapublics</b>	4,5 %	3,7 %	2,6 %	2,9 %	3,9 %
<b>Ensemble</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>

Source : Direccte - MDEFP

C'est le secteur privé (lucratif ou non) qui assure l'essentiel des heures de formation destinées aux salariés (77 %). Il est beaucoup moins représenté pour les formations destinées aux demandeurs d'emploi (60 %) et aux particuliers (61 %).

*Durée moyenne des formations  
(en heures)*

	Salariés	Demandeurs d'emploi	Particuliers	Autres	Total
<b>Organismes privés</b>	24,6	91,0	87,0	21,5	34,3
<i>dont à but lucratif</i>	21,0	75,1	82,0	22,4	26,1
<i>dont à but non lucratif</i>	31,8	100,9	104,6	25,2	48,9
<i>dont formateurs individuels</i>	21,2	22,8	42,5	12,2	19,4
<b>Organismes publics</b>	83,4	212,2	166,0	88,4	133,3
<b>Organismes parapublics</b>	61,9	104,0	21,7	15,4	53,3
<b>Ensemble</b>	<b>29,1</b>	<b>115,1</b>	<b>96,3</b>	<b>24,5</b>	<b>43,5</b>

Source : Direccte - MDEFP

En 2016, une formation dure 43,5 heures en moyenne en Normandie. Cependant, la durée moyenne des formations pour les demandeurs d'emploi est de 115,1 heures.

La durée des formations dispensées par des organismes publics est de 133 heures en moyenne, contre 34 heures pour les organismes privés.

**Nombre de stagiaires et d'heures stagiaires par spécialité de formation  
(triées en nombre décroissant d'heures stagiaires)**

	<b>Nombre de stagiaires</b>	<b>Nombre d'heures stagiaires</b>
331-Santé	62 579	4 391 956
344-Sécurité des biens et des personnes, police, surveillance	135 909	2 697 027
311-Transport, manutention, magasinage	58 735	2 004 207
415-Développement des capacités d'orientation, d'insertion ou de réinsertion sociales et professionnelles	44 537	1 981 106
100-Formations générales	16 503	1 383 458
333-Enseignement, formation	41 288	1 352 200
312-Commerce, vente	14 272	1 224 841
332-Travail social	17 254	1 039 008
324-Secrétariat, bureautique	16 070	916 459
330-Spécialités plurivalentes sanitaires et sociales	19 884	796 824
326-Informatique, traitement de l'information, réseaux de transmission des données	24 798	770 836
310-Spécialités plurivalentes des échanges et de la gestion	14 217	623 773
221-Agro-alimentaire, alimentation, cuisine	11 200	600 836
412-Développement des capacités mentales et apprentissages de base	5 540	591 263
314-Comptabilité, gestion	11 819	574 423
413-Développement des capacités comportementales et relationnelles	23 411	557 566
315-Ressources humaines, gestion du personnel, gestion de l'emploi	24 116	549 341
125-Linguistique	8 123	437 479
136-Langues vivantes, civilisations étrangères et régionales	12 257	382 160
313-Finances, banque, assurances	9 203	377 787

Ces 20 formations les plus suivies en 2016 représentent 76 % du nombre total d'heures de formation et 81 % des stagiaires.



## Rappel réglementaire

L'activité de prestataire de formation professionnelle, ouverte à toute personne physique ou morale, publique ou privée, est néanmoins soumise :

- à l'obligation de déclaration d'activité de prestataire de formation professionnelle (article L 6351-1 du Code du travail) auprès du préfet de Région (Direccte – Service régional de contrôle – SRC) accompagnée d'un certain nombre de pièces obligatoires (article R 6351-5 du Code du travail),
- au respect des obligations applicables aux organismes de formation, définies par le Code du travail (partie 6) constituant une réglementation à part entière, soumis au contrôle du Service régional de contrôle de la Direccte.

La liste des organismes de formation, dûment déclarés et à jour de leur obligation de transmission du bilan pédagogique et financier annuel au SRC, est publique (article L 6351-7-1 du Code du travail). Elle est publiée sur le site officiel :

<https://www.data.gouv.fr/fr/datasets/liste-publique-des-organismes-de-formation-l-6351-7-1-du-code-du-travail/>.

Pour tous renseignements complémentaires, le site de la Direccte Normandie vous informe des diverses missions du SRC, comment devenir organisme de formation (déclaration activité), mais également si vous êtes déjà déclarés comme organisme de formation et avez besoin d'un complément d'informations, vous pouvez y trouver des documents utiles (site : Direccte Normandie > Entreprises, emploi, économie > Contrôle de la formation professionnelle).



Etude réalisée à la demande  
de la **Direction régionale  
des entreprises, de la concurrence,  
de la consommation,  
du travail et de l'emploi**  
(exploitation de la base MDEFP)

Extraction et expertise des données :  
**Anne Guilbaud et Laurent Huault** (Direccte)

Conception – Analyse – Rédaction :

**Brice Louveau**  
(Carif-Oref de Normandie)

Présentation, mise en page :

**Nathalie Grember**  
(Carif-Oref de Normandie)

Crédit photos : Fotolia

